SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

VOLUME 18

30 NOVEMBRE
2026

BULLETIN MUNICIPAL
JACQUEMINOIS

INFORMER | RASSEMBLER | INSPIRER

ÉDITION DE
NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2026

Les nouvelles de votre municipalité!

Joyeuses fêtes et bonne année 2027!

BIENTÔT DANS VOS BOÎTES POSTALES :

- CALENDRIER MUNICIPAL 2027
- RÉSUMÉ DU BUDGET 2027



119, RUE RENAUD
Bureaux municipaux situés au 2e étage.



6 DÉCEMBRE 2026
Les détails à la page 5.



CAS CONFIRMÉ À SAINT-JACQUES-LE-MINEUR
Consultez la page 5 pour des conseils de prévention!

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Marie-Eve Boutin
Mairesse
mairie@sjlm.ca
514 918-4793

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Audrey Morris
District 1
conseil-s1@sjlm.ca



Francine Gingras
District 2
conseil-s2@sjlm.ca



Mylène Therrien
District 3
conseil-s3@sjlm.ca



Marc-André Parent
District 4
conseil-s4@sjlm.ca



Karine Paiement
District 5
conseil-s5@sjlm.ca



Patricia Venessa Lafrenière
District 6
conseil-s6@sjlm.ca

Chères Jacqueminoises
et Jacqueminois,

Le temps des fêtes approche à grands pas, et je tiens à vous transmettre, au nom de l'ensemble des membres de votre conseil municipal, nos vœux les plus chaleureux. Que ce temps des fêtes soit rempli de joie, de douceurs et de merveilleux moments passés avec vos proches.

Nous vous souhaitons santé, bonheur, chance et partage. Que la dinde soit juteuse, que la tarte soit bonne à s'en lécher les doigts et que les lutins de votre maison se tiennent (presque) tranquilles!

Que l'année 2027 soit à la hauteur de vos attentes, de vos rêves et de vos projets.

À tous, un très joyeux Noël et une bonne année 2027!

Votre conseil municipal



De gauche à droite : M^me^ Mylène Therrien. M^me^ Francine Gingras, M^me^ Patricia Venessa Lafrenière, M^me^ Marie-Ève Boutin, M^me^ Karine Paiement, M^me^ Audrey Morris et M. Marc-André Parent.

Cette édition marque le tout dernier Jacqueminois de 2026!

Installez-vous confortablement avec un bon chocolat chaud, profitez de votre lecture et passez de merveilleuses Fêtes! Nous vous retrouverons avec plaisir en 2027.

DATES IMPORTANTES

6 DÉCEMBRE
Dépouillement de Noël

12 DÉCEMBRE
Spectacle de Noël présenté par la bibliothèque

15 DÉCEMBRE
Séance extraordinaire du conseil municipal pour l'adoption du budget 2027
18 h 00

15 DÉCEMBRE
Séance ordinaire du conseil municipal
19 h 00

21 DÉCEMBRE AU 1ER JANVIER
Bureau municipal fermé

ÉCHOS DU CONSEIL

RETOUR SUR LES POINTS SAILLANTS ABORDÉS LORS DES SÉANCES DU 20 ET 27 OCTOBRE ET DU 17 NOVEMBRE

Embauche de M^me^ Mélissa De Repentigny au poste permanent de technicienne comptable

Considérant le départ prochain de M^me^ Maude Dupuis Riopel, M^me^ Mélissa De Repentigny s'est jointe à l'équipe à titre de technicienne comptable et prend progressivement la relève. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!

Acceptation provisoire des travaux du Complexe municipal

La réception provisoire des travaux du Complexe municipal a été officialisée le 27 octobre 2026, marquant une étape importante vers la réalisation complète de ce projet rassembleur pour notre communauté.

Acceptation provisoire des travaux du rang Saint-André et de la rue du Moulin

Les travaux réalisés sur le rang Saint-André et la rue du Moulin ont franchi une nouvelle étape avec leur acceptation provisoire par le conseil municipal. Cette étape témoigne de l'avancement important du projet, alors que les dernières interventions se poursuivent en vue de sa finalisation.

Soutien à la Guignolée 2026

La Municipalité accorde un don de 500 $ au Comité d'entraide de Saint-Jacques-le-Mineur dans le cadre de la Guignolée 2026, afin de contribuer à cette importante initiative d'entraide locale.

Bibliothèque en pleine croissance

Lors de la séance du 20 octobre, le conseil municipal a pris acte du rapport de gestion mensuel de la bibliothèque pour le mois d'octobre. Une belle progression a été constatée : 389 prêts de plus ont été effectués comparativement à la même période l'année précédente.



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 15 décembre 2026 à 19 h. La séance sera précédée de la séance extraordinaire d'adoption du budget 2027, qui aura lieu à 18 h. Les séances ont toujours lieu au 20, rue Principale.

Les citoyens pourront assister à la séance en personne ou la suivre en direct sur la plateforme TEAMS. Les informations de connexion seront disponibles sur le site internet de la municipalité.

L'enregistrement de la séance sera également mis en ligne dès le lendemain, sur la chaîne YouTube de la municipalité ainsi que sur son site web.

RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO AD-105-2 : AUTORISATION DES DÉPENSES ET DES CONTRATS

Le conseil municipal a déposé le 17 novembre 2026 le projet de règlement numéro AD-105-2, visant à mettre à jour les règles entourant l'autorisation de certaines dépenses et la conclusion de contrats au nom de la Municipalité.

Cette mise à jour permettra de mieux encadrer les responsabilités administratives et la gestion des opérations municipales.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO SE-904-3 : MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Adopté le 17 novembre 2026, le règlement SE-904-3 prolonge les délais du programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques, offrant ainsi plus de temps aux citoyens admissibles pour réaliser leurs démarches et leurs travaux.

Pour en savoir plus, consultez les détails à la page 10.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES

Adoptée le 17 novembre 2026, la politique édicte les conditions et les procédures relatives à la location de salles municipales, à la location de terrains sportifs ainsi qu'au prêt d'équipements appartenant à la municipalité.

PRÉSENTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL

MOT DE MADAME KARINE PAIEMENT, CONSEILLÈRE DISTRICT 5

En 2007, j'achetais ma maison dans un petit village rural de 1 200 âmes, Saint-Jacques-le-Mineur. Citadine, je souhaitais faire partie de cette belle communauté où tout le monde semblait connaître son voisin et où l'entraide régnait.

Je voulais vivre pleinement ce nouveau rythme de vie. Je me suis donc inscrite au cercle des fermières, et par le fait même, au concours de biscuits aux brisures de chocolat de la fête du 150e. Compétitive de nature, fonceuse, j'étais convaincue que mes biscuits tendres et fondants allaient me garantir la victoire, et peut-être un peu mon inclusion au sein du village.

La veille, j'ai travaillé très tard le soir à tenter la meilleure fournée, donnant des nausées à ma fille et mon mari. Le lendemain, j'ai harcelé la responsable du concours pour connaître l'heure du verdict. Les juges rendraient leur décision à 15 h. À l'heure prévue, quelle ne fût pas ma surprise de voir le panel de juges arriver... des enfants de 3 à 6 ans la bouche pleine de chocolat!

Je n'ai pas gagné ce jour-là mais j'ai tout de même gagné le cœur des villageois à travers les années. Plusieurs d'entre vous m'ont fait gracieusement une place dans vos vies et dans vos cœurs. Merci de l'amitié et de la confiance que vous m'offrez depuis toutes ces années.

Mon amour pour mon village et les gens qui y habitent est la seule motivation de ma présence au sein du conseil municipal. Je souhaite sincèrement bien vous représenter et je suis là pour vous au meilleur de mes connaissances et de qui je suis.

...et toutes les fois que je prépare ces biscuits, je pense à mon arrivée ici et à mon bonheur d'y être encore

Karine



DATES À RETENIR EN 2027

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2027

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027 a été adopté à la séance du 17 novembre 2026. Vous trouverez les dates dans le tableau ci-dessous.

19 janvier 2027	13 juillet 2027
9 février 2027	10 août 2027
16 mars 2027	14 septembre 2027
13 avril 2027	12 octobre 2027
11 mai 2027	9 novembre 2027
8 juin 2027	14 décembre 2027

Veuillez noter que, pour le moment, les séances continuent de se tenir au Centre multifonctionnel (20, rue Principale). La municipalité informera les citoyens de tout changement au moment opportun.

DATES DES ACTIVITÉS DE LOISIRS 2027

Il nous fait plaisir de vous présenter les dates importantes du calendrier des loisirs 2027!

Chasse aux cocos	20 mars 2027
Mardis s'a note	18 mai 2027 15 juin 2027 20 juillet 2027 17 août 2027
Fête nationale du Québec	24 juin 2027 (Date à confirmer)
Portes ouvertes de la Caserne 33	14 août 2027
Soirée country	27 août 2027
Dépouillement de Noël	5 décembre 2027

Suivez les réseaux sociaux de la municipalité et consultez les futures éditions du Jacqueminois pour tous les détails sur le déroulement des événements.

Au plaisir de vous y voir!

DÉMÉNAGEMENT AU COMPLEXE MUNICIPAL

Les bureaux municipaux sont maintenant installés au 119, rue Renaud, au 2e étage. Pour vous y rendre, utilisez la porte latérale du bâtiment, et empruntez les escaliers ou le monte-personne.

Veuillez noter que les membres de l'administration ont maintenant de nouveaux postes téléphoniques. Nous vous invitons à écouter attentivement le menu téléphonique afin de sélectionner le poste correspondant au service recherché, ou encore à consulter le bottin des employés sur notre site web.

Toute l'équipe est heureuse de pouvoir vous accueillir dans votre nouveau Complexe municipal.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAGE DU RATON LAVEUR

Un premier cas de rage du raton laveur dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur nous a été signalé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le 1er octobre dernier.

Afin de vous protéger, nous vous recommandons de faire vacciner vos animaux contre la rage, et d'éviter tout contact avec les animaux sauvages, vivants ou morts.

Afin d'éviter les contacts, utilisez des poubelles solides et étanches, bloquez les accès aux bâtiments et aux dessous de balcon, et évitez de laisser de la nourriture à l'extérieur.

Signalez tout animal sauvage au comportement anormal ou décédé au 1-877-346-6763 ou au québec.ca/rageduratonlaveur.

Nous vous rappelons également qu'il est actuellement interdit de déplacer les animaux sauvages sur le territoire de la municipalité.

Pour rester à l'affût des développements sur le sujet, nous vous invitons à suivre les réseaux sociaux officiels de la municipalité.





DÉPOUILLEMENT DE NOËL

DIMANCHE, 6 DÉCEMBRE 2026

Nous vous rappelons que les enfants inscrits et leurs familles sont attendus le dimanche 6 décembre prochain au Complexe municipal (119, rue Renaud) de 10 h 00 à 13 h 00!

Au programme :
10 h 00 - SPECTACLE : L'ATELIER DES LUTINS CIRCASSIENS

D'une durée d'environ 30 minutes, le spectacle invite les enfants à suivre deux lutins espiègles dans leur mission la plus importante de l'année : livrer les cadeaux en passant par les cheminées! Entre maladresses, exploits acrobatiques et moments de complicité, ils feront vivre au public une aventure remplie de surprises et de poésie.

ESPACE BRICOLAGE

De 10 h 30 à 13 h 00, les enfants sont invités à fabriquer leur chapeau de lutin, avec l'aide d'un lutin de Noël.

TATOUAGES BRILLANTS

Les lutins du père Noël appliqueront des tatouages brillants aux enfants qui le désirent.

RENCONTRES AVEC LE PÈRE NOËL

Bien évidemment, les enfants auront l'occasion de rencontrer le père Noël. Un petit cadeau sera également offert aux enfants inscrits.

Au plaisir de vous y voir!



Sur la photo : bénévoles et acteurs du dépouillement 2025

3 DÉCEMBRE 2026 : JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

« Mieux comprendre, mieux agir. »

Le thème de la Journée internationale des personnes handicapées 2026 reflète l'importance de prendre le temps de mieux connaître la réalité et les besoins des personnes handicapées. C'est la première étape vers une société plus inclusive.

5 DÉCEMBRE 2026 : JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Cette année, c'est sous le thème **« Mission accomplie! »** que le Réseau de l'action bénévole du Québec souligne la Journée internationale des bénévoles.

En effet, le bénévolat permet d'accomplir plusieurs missions dans notre communauté, et nous tenons à remercier sincèrement chaque personne qui s'est impliquée bénévolement!

BIBLIOTHÈQUE

SPECTACLE DE NOËL

À l'approche de Noël, la bibliothèque est fière de présenter le spectacle Le souper du père Noël pour vos tout-petits!

Mandarine la lutine a terminé l'emballage des cadeaux des enfants, mais un appel à l'aide de la mère Noël vient retarder ses vacances : Elle doit préparer le repas du père Noël!

Oh malheur! Mandarine ne sait pas cuisiner. L'aide du Chef Cuisinier Clafoutis lui sera bien utile.

Réussira-t-elle à créer un souper grandiose pour le père Noël?

Le spectacle aura lieu le samedi 12 décembre 2026 à 14 h 00 au complexe municipal (119, rue Renaud).

Inscrivez-vous avant le 9 décembre au 450 347-5446, poste 400, ou par courriel au biblio@sjlm.ca.



HORAIRE DES FÊTES

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclusivement à l'occasion du congé des fêtes.

Nous vous invitons à passer faire vos réserves de livres et de jeux pour le congé dans les prochaines semaines.

Veuillez noter que le nombre d'emprunts de jeux sera limité à trois par personne pour permettre à plus de gens de profiter de l'offre.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un excellent temps des fêtes!



RECHERCHE DE JEUX ENDOMMAGÉS

Votre jeu de Monopoly a connu de meilleurs jours? Il manque des pièces à votre jeu d'échecs? Faites-en don à la bibliothèque!

Votre jeu destiné à la poubelle pourrait contribuer à replacer des pièces manquantes dans les jeux de la bibliothèque, et ainsi leur donner une deuxième vie. Tous les jeux sont acceptés!

LETTRES AU PÈRE NOËL

Chaque année depuis plus de 40 ans, les lutins et lutines des postes du Canada aident le père Noël à répondre à plus d'un million de lettres de partout dans le monde!

Quelques conseils pour votre lettre :

- Inscrivez votre adresse de retour pour que le père Noël puisse vous répondre;

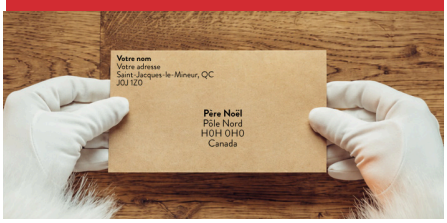
- Assurez-vous que votre lettre est bien adressée au père Noël :

Père Noël
Pôle Nord
H0H 0H0
Canada

- Mettez toutes les lettres de votre famille dans la même enveloppe;

- Pas besoin de timbre pour écrire au père Noël.

Déposez votre enveloppe à la bibliothèque ou dans une boite postale de Postes Canada avant le 9 décembre 2026 pour recevoir une réponse!



ENTENTE INTERMUNICIPALE

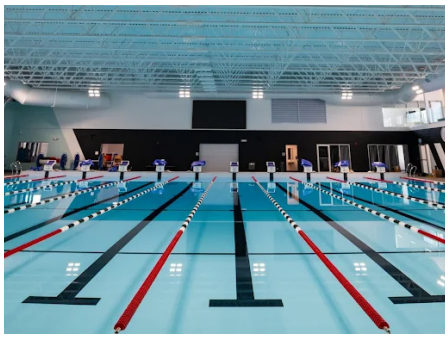
COMPLEXE AQUATIQUE DE SAINT-CONSTANT

Le saviez-vous? Les citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur profitent d'un tarif préférentiel au complexe aquatique de Saint-Constant!

De plus, bien que les résidents de Saint-Constant conservent une priorité au niveau des inscriptions, les citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur peuvent s'inscrire lors de la deuxième période d'inscription, en même temps que les autres villes partenaires.

À noter qu'aucune priorité n'est accordée pour les bains libres.

Pour tous les détails sur la programmation de cours, ainsi que sur les périodes d'inscription, consultez le site web de la ville de Saint-Constant.



Sur la photo; installations du Complexe aquatique de Saint-Constant

PATINOIRE EXTÉRIEURE

PATINOIRE EXTÉRIEURE

Avec la saison froide qui arrive, nous désirons vous rappeler les règlements et bonnes pratiques concernant la patinoire extérieure, située au parc Camille-Beaudin (263, route Édouard-VII).

La patinoire est ouverte lorsque la température et la météo le permettent. Nous vous invitons à suivre les réseaux sociaux officiels de la municipalité pour rester à l'affût des ouvertures et fermetures.

Règlements de patinage libre :

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte;

- Le port du casque protecteur est fortement recommandé, pour les enfants de 10 ans et moins, ainsi que tous les patineurs débutants ou de faibles calibres de tous âges.

Règlements de hockey libre :

- Tous les participants sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou.

Il est également défendu :

- De boire, manger ou fumer sur la patinoire;

- De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;

- D'être sur la patinoire avec un traîneau;

- De se tirailler ou se bousculer;

- De faire des courses ou patiner à des vitesses excessives.

Nous vous remercions de votre collaboration, et vous souhaitons une bonne saison de patin!



LOCATION DE SALLES

COMPLEXE MUNICIPAL

Bonne nouvelle! La salle du Complexe municipal est maintenant disponible à la location!

Au prix de 275 $ pour les résidents de Saint-Jacques-le-Mineur, la location vous donne accès à la toute nouvelle salle de 9 h 00 à 2 h 00 le lendemain matin.

25 tables et 150 chaises sont mises à votre disposition pour monter la salle à votre guise. De plus, la salle est munie d'une grande cuisine, équipée d'un réfrigérateur commercial, d'un grand évier, et d'une cuisinière à induction.

Pour procéder à une réservation ou pour obtenir plus d'informations concernant la location, contactez la municipalité au 450 347-5446, poste 200 ou au info@sjlm.ca.





FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES

Avez-vous pensé à la Friperie pour vos achats de cadeaux et de décorations de Noël?

Une belle occasion de réduire votre consommation dans le temps des fêtes, tout en allégeant le fardeau sur votre portefeuille!

Veuillez noter que la Friperie sera fermée les 24, 25 et 31 décembre, ainsi que le 1er janvier.

FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES
ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Adresse Friperie La Suite des Choses 144, rue Principale Saint-Édouard	
Bac de dons 93, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur	
Heures d'ouverture régulières	
Mercredi	18 h à 21 h
Jeudi	13 h à 16 h
Vendredi	14 h à 18 h
Samedi	10 h à 13 h

SAINT-JACQUES
LE-MINEUR
Fiers de nos racines

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

-HIVER 2027-

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE PROCHAIN

SCANNEZ POUR VOUS INSCRIRE



COURS DE DANSE PRÉ-DANSE

Chaque samedi

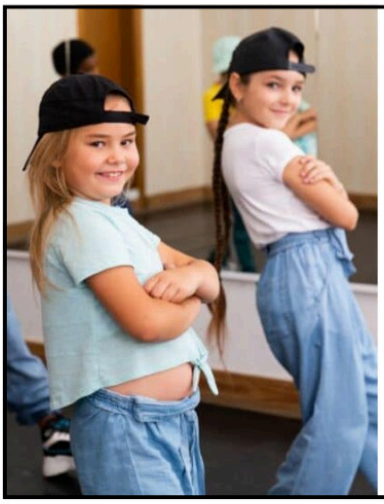
8 h 45 à 9 h 30

Du 9 janvier au 10 avril 2027
(Congé à la relâche et à Pâques)

3 à 5 ans

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

120 $ par personne



COURS DE DANSE HIP-HOP

Chaque samedi

10 h 30 à 11 h 30

Du 9 janvier au 10 avril 2027
(Congé à la relâche et à Pâques)

8 à 12 ans

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

168 $ par personne



COURS DE DANSE HIP-HOP

Chaque samedi

11 h 30 à 12 h 30

Du 9 janvier au 10 avril 2027
(Congé à la relâche et à Pâques)

12 à 15 ans

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

168 $ par personne



VOLLEY-BALL

Chaque mardi

Option 1: 18 h 30 à 19 h 30

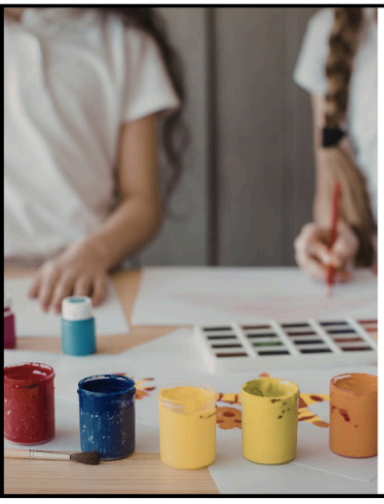
Option 2: 19 h 30 à 20 h 30

Du 12 janvier au 13 avril 2027

13 ans et plus

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

Gratuit



ATELIER CRÉATIF LUNDIS

Chaque lundi

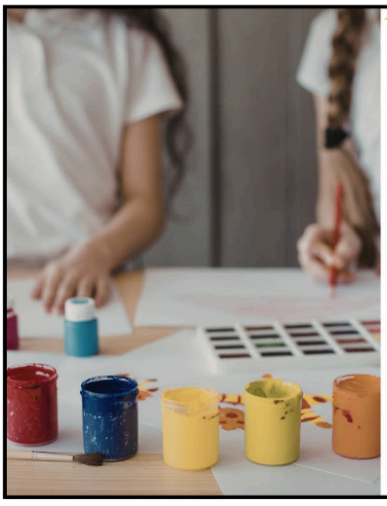
18 h 30 à 20 h

Du 25 janvier au 15 mars 2027

7 à 12 ans

Complexe municipal
(119, rue Renaud)

160 $ par personne



ATELIER CRÉATIF SAMEDIS

Chaque samedi

9 h 30 à 11 h

Du 23 janvier au 13 mars 2027

7 à 12 ans

Complexe municipal
(119, rue Renaud)

160 $ par personne



DANSE EN LIGNE COUNTRY

Chaque mercredi

19 h à 21 h

Du 20 janvier au 21 avril 2027

13 ans et plus

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

140 $ par personne



FUTSAL

Chaque lundi

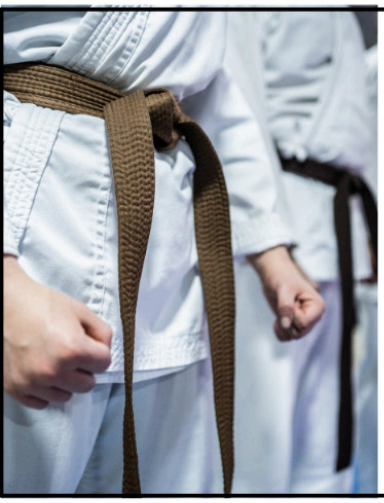
Débutants (5 à 7 ans): 18 h à 18 h 45

Intermédiaires (8 à 10 ans): 18 h 45 à 19 h 30

Du 11 janvier au 29 mars 2027

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

Gratuit



KARATÉ

Chaque vendredi

Débutants : 18 h à 19 h

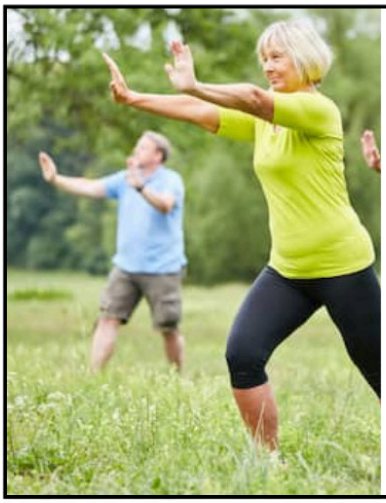
Intermédiaires: 19 h 15 à 20 h 30

Du 22 janvier au 23 avril 2027

5 ans et plus

École St-Jacques
(115, rue Renaud)

60 $ par personne



TAÏ-CHI

Chaque vendredi

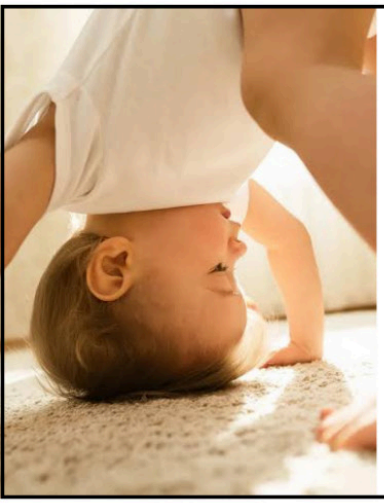
10 h 30 à 12 h

Du 15 janvier au 19 mars 2027

50 ans et plus

Complexe municpal
(119, rue Renaud)

75 $ par personne



ACTIVITÉS MOTRICES

Chaque dimanche

9 h à 9 h 50

Du 24 janvier au 14 mars 2027
(Congé pour la relâche)

1 à 2 ans

Complexe municipal
(119, rue Renaud)

110 $ par personne



ACTIVITÉS MOTRICES ET MULTISPORTS

Chaque dimanche

10 h à 10 h 50

Du 24 janvier au 14 mars 2027
(Congé pour la relâche)

3 à 5 ans

Complexe municipal
(119, rue Renaud)

110 $ par personne



INFORMATIQUE ET ROBOTIQUE

Chaque dimanche

11 h à 12 h

Du 24 janvier au 14 mars 2027
(Congé pour la relâche)

5 à 12 ans

Complexe municipal
(119, rue Renaud)

275 $ par personne



ATELIER POUR ADOS

Chaque mardi

18 h 30 à 20 h

12 janvier au 13 avril 2027

9 à 13 ans

Complexe municipal
(119, rue Renaud)

244 $ par personne

PRÉPARATION À LA SAISON HIVERNALE

Avec l'arrivée de la saison froide, nous vous rappelons quelques consignes concernant la réglementation spécifique à l'hiver.

ABRIS HIVERNAUX TEMPORAIRES ET CLÔTURES DE NEIGE

Les abris hivernaux, de type Tempo, sont autorisés du 15 octobre au 1er mai. Certaines normes doivent toutefois être respectées. Un seul abri est permis par logement, avec la possibilité d'un abri supplémentaire dans le cas d'un usage résidentiel. L'abri doit être installé à plus d'un mètre de la ligne de terrain latérale et à une distance minimale de 1,5 mètre de la rue. Il doit également être situé au-dessus d'une allée de circulation ou d'un espace de stationnement.

La superficie maximale autorisée est de 50 m², tandis que la hauteur ne doit pas dépasser 4 mètres.

Les clôtures à neige ainsi que les abris temporaires de balcon ou d'entrée sont également permis du 15 octobre au 1er mai.

Pensez à planifier votre installation en respectant la réglementation municipale!

INTERDICTION DE STATIONNEMENT HIVERNAL

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de stationner un véhicule sur une voie de circulation sur tout le territoire de la municipalité entre 23 h et 6 h du 15 novembre au 15 avril afin de permettre le bon déroulement des opérations de déneigement.

DÉNEIGEMENT DES BOÎTES AUX LETTRES RURALES

Finalement, afin de faciliter les opérations de déneigement et d'éviter les bris, nous vous demandons de bien vouloir garder l'accès à votre boîte aux lettres libre de neige et de glace.

En effet, une boîte bien dégagée est plus visible pour les déneigeurs, ce qui réduit les risques de dommages.

L'installation de balises pour identifier l'emplacement de votre boîte postale est également recommandée!

Merci de votre collaboration, et bonne saison d'hiver à tous!



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le 17 novembre dernier, le conseil municipal a adopté le règlement numéro SE-904-3, modifiant les dates limites pour le programme d'aide financière à la mise aux normes des installations septiques, en vigueur depuis le mois de juillet 2024.

Le règlement repousse la date limite pour l'acceptation des demandes d'aide financière au **1er avril 2028**, pour des travaux qui devront être entièrement réalisés au plus tard le 1er avril 2029.

Le programme, destiné aux propriétaires de résidences déjà construites dont les installations septiques ont été classées dans les catégories B ou C lors de l'inventaire municipal des installations sanitaires, permet d'obtenir un prêt d'un montant maximal de 30 000 $ de la part de la municipalité pour la mise aux normes ou le remplacement d'un système septique. Le remboursement de l'aide financière se fera sur 15 ans, par versement annuel à même les taxes municipales.

Les propriétaires d'installations septiques classées dans la catégorie C sont également admissibles à une aide financière supplémentaire dans le cadre du programme PUIT du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pouvant aller jusqu'à 5 500 $. Ce volet est non remboursable.

Pour plus de détails sur le programme et sur la façon de présenter une demande, consultez le site web de la municipalité, ou communiquez avec nous au info@sjlm.ca ou au 450 347-5446, poste 200.

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Prenez note que, du 30 novembre au 4 décembre, des employés municipaux visiteront les domiciles desservis par l'aqueduc pour procéder à la lecture des compteurs d'eau.

La lecture se fait par l'interrogateur installé à l'extérieur de votre maison. Si vous ne possédez pas d'interrogateur, il est possible de vous en procurer un à la municipalité.

Cette procédure permet d'obtenir un portrait réel de la consommation en eau de la communauté afin d'en assurer une gestion efficace et de répondre aux obligations gouvernementales en matière d'eau potable.

Merci de votre collaboration!

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS DU TEMPS DES FÊTES

Aucun changement d'horaire n'est à prévoir pour les collectes d'ordures, de recyclage, ou de compost dans le temps des fêtes. Si vous désirez visiter l'écocentre, nous vous invitons à valider les heures d'ouverture au www.compo.qc.ca.

Le calendrier municipal 2027, distribué prochainement dans vos boîtes postales, comprendra toutes les informations concernant les collectes de Compo-Haut-Richelieu pour l'année prochaine.



COLLECTE DE COMPOST AUX DEUX SEMAINES

À compter du mois de décembre, la collecte du bac brun se fera aux deux semaines, et ce jusqu'au mois d'avril prochain.

Nous vous invitons à consulter le calendrier des collectes dans le calendrier municipal, sur notre site Web, ou sur le site Web de Compo-Haut-Richelieu pour connaître les dates des prochaines collectes.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PRÉVENTION INCENDIE

Le ramonage de votre cheminée : un geste simple qui peut sauver des vies!

Avec l'arrivée du temps froid, plusieurs d'entre vous profitent de la chaleur d'un foyer ou d'un poêle à bois. Saviez-vous qu'une cheminée mal entretenue peut représenter un risque important d'incendie?

Votre Service de sécurité incendie tient à vous rappeler l'importance de faire ramoner votre cheminée régulièrement.

Pourquoi est-ce si important?

Lors de la combustion du bois, de la créosote s'accumule à l'intérieur de votre cheminée. Cette substance hautement inflammable peut provoquer un incendie si elle n'est pas retirée.

Voici quelques conseils pour profiter de votre foyer en toute sécurité :

- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année, et plus souvent selon son utilisation.

- Privilégiez les services d'un ramoneur professionnel.

- Utilisez du bois sec et non traité.

- Ne brûlez jamais de déchets dans votre foyer.

- Vérifiez le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Et si un feu de cheminée survient?

Si vous entendez un grondement inhabituel ou remarquez des flammes ou des étincelles sortant de votre cheminée, évacuez immédiatement votre résidence et composez le 911.

N'attendez pas qu'un incendie survienne! Un simple entretien préventif peut faire toute la différence pour votre sécurité et celle de vos proches.

Nous vous remercions de votre collaboration! **La prévention, c'est l'affaire de tous!**

Votre Service de sécurité incendie



ORGANISMES EXTERNES

AVIS TRANSMIS À LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU DOMAINE DU LAC MINEUR

L'Association des locataires du Domaine du Lac Mineur informe ses membres et le public de son intention d'entreprendre les démarches nécessaires à la dissolution de la personne morale constituée le 29 août 2017.

La dissolution de l'Association est envisagée pour le 20 décembre 2026, sous réserve de la réalisation des démarches et formalités requises auprès des autorités compétentes.

Pour toute question relative à cette démarche, les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec :

Sylvie Adam
Présidente
Association des locataires du Domaine du Lac Mineur

Cet avis est publié à la demande de l'organisme. La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur agit uniquement comme diffuseur de l'information et ne se prononce pas sur la conformité, la suffisance ou l'accomplissement des démarches légales associées à la dissolution de l'organisme.

REPÈRES MUNICIPAUX

RESTEZ CONNECTÉS!

SITE WEB
Consultez le **sjlm.ca** pour toutes les informations municipales et le calendrier des activités.

FACEBOOK
Suivez notre page pour demeurer informé des nouvelles et événements.

ALERTES MUNICIPALES
Inscrivez-vous pour recevoir rapidement les avis importants et les urgences.

PLATEFORME VOILÀ
Accédez à votre compte de taxes, au Jacqueminois en ligne, au calendrier des activités et aux informations municipales.

PLATEFORME QIDIGO
Inscrivez-vous facilement aux activités, gérez vos inscriptions et effectuez vos paiements en ligne.

SÉANCE DU CONSEIL EN REDIFFUSION
Visionnez les séances du conseil municipal en rediffusion via notre chaîne YouTube.

BUREAU MUNICIPAL

119, rue Renaud
2e étage

450 347-5446, poste 200

info@sjlm.ca

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi
9 h à 12 h
13 h à 16 h
Vendredi
9 h à 12 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

89, rue Principale

450 347-5446, poste 400

biblio@sjlm.ca

Bibliothèque de SJLM

Heures d'ouverture
Lundi 13 h à 19 h
Mercredi 13 h à 19 h
Vendredi 10 h à 17 h
Samedi 11 h à 14 h

DÉCEMBRE 2026
CALENDRIER DES COLLECTES

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3 D G	4	5
6	7	8 C	9	10 R	11	12
13	14	15	16	17 D	18	19
20	21	22 C	23	24 R	25	26
27	28	29	30	31 D		

D Déchets
R Récupération
C Compostage
G Gros rebuts non valorisables

Gros rebuts non valorisables
Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile à placer en bordure de rue lors de la journée de la collecte.

NUMÉROS UTILES

URGENCE
9-1-1

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
Caserne 33
93, rue Principale
450 347-5446, poste 300
F: Caserne 33 - Service d'incendie SJLM

COMPO-HAUT-RICHELIEU
Collectes et matières résiduelles
450 347-0299
reception@compo.qc.ca

SPCA ROUSSILLON
Toute demande relative aux animaux et licences
450 638-9698
info@spcaroussillon.com

COMITÉ D'ENTRAIDE
Service d'entraide, dont de l'aide alimentaire aux résidents
514 835-9336

DIVERS ORGANISMES LOCAUX
Consultez la section « Organismes locaux » sur le site web de la municipalité pour l'ensemble des ressources.